



Vos représentant.e.s UNSA étaient à l'Assemblée Générale de l'ASMA

L'assemblée générale de l'ASMA s'est tenue à Najac (12) du 3 au 7 juin 2019. L'ASMA, association loi 1901, a en charge l'action sociale en faveur des personnels du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

L'ASMA est gérée par les syndicats représentatifs des personnels, au CTM

Il n'est pas assez connu que ce sont les organisations syndicales représentatives des personnels et siégeant au CTM (conseil technique ministériel), qui, collectivement en ont la gestion et la responsabilité.

L'UNSA via ses représentant.e.s est présente dans les différentes instances de cette association qui s'occupe de proposer à toute la communauté des personnels du ministère, des séjours, des découvertes culturelles, des vacances « spécial enfants », et un accès facilité aux foyers les plus modestes.

L'action de l'ASMA est guidée par des valeurs de solidarité et d'ouverture, valeurs défendues par vos représentant.e.s UNSA

Cette assemblée générale a été marquée par plusieurs temps forts :

- ❖ un renouvellement de la présidence, désormais assurée par la CFDT.
- ❖ le choix de faire tourner la présidence tous les deux ans au lieu de quatre. **L'UNSA prendra la présidence dans deux années.**
- ❖ le choix d'utiliser une partie du fonds de roulement à davantage d'activités en direction des bénéficiaires. **L'UNSA a défendu l'idée que cette utilisation devait être encadrée et ciblée sur des thèmes ou activités précis.**
- ❖ enfin un temps fort a été consacré au tourisme durable, et à la manière dont l'ASMA pouvait réinterroger ses propositions de séjours et d'activités dans une démarche plus écologique, plus sociale et financièrement encore plus accessible aux foyers les plus modestes.

Vos représentant.e.s UNSA , très engagé.e.s dans son fonctionnement, poursuivrons leur travail avec conviction et responsabilité, dans un souci constant de préserver cette association, outil original mis au service de l'action sociale des personnels du ministère de l'agriculture.

Vos représentant.e.s UNSA à l'ASMA :

Jean-Jacques Henry, Vice-Président de l'ASMA, membre du CA

Vincent Salichon, responsable de la commission Coupes Sportives, membre du CA

Virginie Perin, experte croisières côtières-Voile, membre du CA

Martine Fontan, membre de la commission Prêts et Aides, et de la commission Initiatives départementales et Inter-Asma, et membre du CA

Didier Fleury, membre du CA

Claire Latil, membre de la commission Culture

Chantal Sanz, responsable de la commission Séjours, membre du CA

Erwann Coppéré, membre de la commission Prêts et Aides, suppléant commission de contrôle

Catherine Stéphane, membre de la commission de contrôle

Adriano Fiorucci membre de la commission Jeunesse

Chantal Collin, membre de la commission Séjours

Pascale Wagner, membre de la commission Voyages

Pour vous informer sur les activités proposées par l'ASMA : <https://www.asma-nationale.fr/com/homepage>